

Concerne: **Décisions du Conseil d'Etat neuchâtelois sur le projet "Promotion du bénévolat" de la Planification médico-sociale pour personnes âgées PMS 2015/2016**

Lieu et date: **Neuchâtel, Mai 2015**

Projet	Domaines (cf. rapport)	Le Conseil d'Etat adopte...
Bénévolat	<p>Rapport de politique cantonale et proposition de mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration d'une base légale de la promotion du bénévolat 	<p>... l'ancrage du bénévolat dans la loi sur la santé, en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en juillet 2015, toilettage de la Loi de santé (LS) (en cours), concernant la possibilité de soutenir financièrement les associations actives dans la promotion et la coordination du bénévolat; - dans deux ou trois ans, introduire dans la LS le rôle et le statut de l'action bénévole dans le domaine sanitaire.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Co-construction (Etat-secteur bénévole) d'une politique du bénévolat (vision, mission, cadre de référence, mesures) 	<p>... la structuration du domaine du bénévolat dans le domaine sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abandon de la proposition de créer une commission consultative cantonale comme proposé initialement; - Développer l'association neuchâteloise des services bénévoles ANSB comme acteur fort du déploiement de la politique publique dans ce domaine; - Conclure un contrat de prestation global avec l'ANSB. Ce contrat confère une large responsabilité au mandataire, tout en prévoyant des rapports réguliers au Grand Conseil et des relations étroites avec le DFS.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'outils de pilotage opérationnels (renforcer rôle et mission de l'ANSB) et stratégiques (créer une commission cantonale) 	<p>... la création d'outils de pilotage pour renforcer l'ANSB, elle doit dès lors:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élargir ses champs d'action; - Augmenter ses compétences et ressources; - Adapter sa gouvernance.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutiens financiers renforcés et ciblés PMS aux activités d'organisation du bénévolat 	<p>... les recommandations concrètes de soutien financier aux actions, en veillant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cohérence avec le budget PMS 2016 et la disponibilité des ressources humaines à l'OMDH pour la mise en œuvre et le suivi; - Un tri en fonction des priorités suivantes : relève / transports / formation / recrutement; - Mieux documenter le domaine 'alarme' avant de décider de mesures de soutien.